

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Nantes

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 30 octobre 2015 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines de Nantes**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n°91-1037 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Nantes (Mines Nantes), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 22 octobre portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Nantes;

Sur proposition de l'association des anciens élèves de l'École nationale supérieure des mines de Nantes;

Sur proposition du président de la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Follot (Alexandre), président du réseau des ingénieurs des mines de Nantes est, à compter du 22 octobre 2015, renouvelé dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Nantes, au titre des personnalités choisies en raison de leurs compétences scientifiques, technologiques, économiques et industrielles.

Article 2

Mme Lestien (Françoise), conseillère de la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire, est, à compter du 22 octobre 2015, renouvelée dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Nantes, en qualité de représentante des collectivités territoriales.

Article 3

La directrice de l'École nationale supérieure des mines de Nantes est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 30 octobre 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU